

Service d'Aide à l'Intégration Des Étudiants

Vous allez bientôt amorcer vos études au Collège. Si vous vous inquiétez pour la poursuite de vos études en raison d'un trouble ou d'une déficience fonctionnelle avec lequel vous vivez, nous aimerions vous informer qu'au Collège Lionel-Groulx, il existe le SAIDE. Ce service met en place des mesures d'aide pour les étudiants en situation de handicap, afin de les aider dans leur cheminement collégial.

Présentez-vous l'une des déficiences ou l'un des troubles suivants?

- Un trouble d'apprentissage (dyslexie-dysorthographe, etc.)
- un trouble en santé mentale (trouble anxieux, trouble de l'humeur, trouble de la personnalité, etc.)
- une déficience visuelle ou auditive
- une déficience neurologique (TDA/H, TCC, épilepsie, TSA, syndrome Gilles de la Tourette, etc.)
- une déficience physique (arthrite juvénile, dystrophie musculaire, etc.)
- une déficience organique (fibrose kystique, cancer, etc.)
- ou tout autre trouble ou déficience diagnostiqué qui pourrait affecter la réussite de vos études.

Si vous souhaitez recevoir des services d'aide à l'intégration, nous vous invitons à nous acheminer une **preuve médicale ou psychologique de votre diagnostic, à nous écrire pour prendre rendez-vous** et à compléter un questionnaire en ligne **avant votre rendez-vous** à partir du lien que vous recevrez par courriel.

Prévoyez environ une heure trente minutes pour le rendez-vous.

La présence de vos parents ou de toute autre personne n'est pas nécessaire.

Le plan d'intervention du secondaire n'est pas suffisant pour obtenir des services du SAIDE, mais n'hésitez pas à l'apporter.

IMPORTANT: Étant donné la forte demande, nous ne pouvons pas vous garantir un plan d'intervention pour vos premiers examens si vous attendez le mois d'août (pour une admission à l'automne) et le mois de février (pour une admission à l'hiver) pour nous faire signe. C'est pourquoi nous vous demandons de prendre rendez-vous **en juin ou en janvier** selon votre session d'admission.

Votre ouverture de dossier devra être réalisée **avant la mi-octobre (session d'automne) ou avant la mi-mars (session d'hiver)**, car à partir de ce moment, la priorité sera accordée aux suivis de dossier. Si vous désirez en savoir davantage sur les services et sur les critères d'admissibilité, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel (saide@clg.qc.ca).

Au plaisir de vous rencontrer au D-313!

L'équipe du SAIDE



1 *Maï ou janvier*
(selon la session
d'admission)

Faire parvenir votre diagnostic médical ou psychologique au SAIDE :

- en personne
- par Colnet ou saide@clg.qc.ca



2 Prendre rendez-vous via le lien reçu par courriel.



3 Avant votre rendez-vous, remplir le questionnaire reçu par courriel.



4 Prévoir 1 h 30 lors du premier rendez-vous afin que les professionnels évaluent bien vos besoins.